

tent et dont la réputation est universelle — Voilà une position distinguée. Pourtant le professeur Osler n'a jamais fait de clientèle.

C'est ainsi qu'en Allemagne, lorsqu'on veut nommer un professeur, on choisit celui qui a fait le plus d'études sur la question, et qui a publié le travail le plus important. C'est la même ligne de conduite que l'on suit en Angleterre.

Mais les hommes que l'on choisit ainsi, se recommandent non d'une forte clientèle, mais de travaux scientifiques, plus ou moins remarquables.

Il serait difficile d'adopter ici la même manière de recruter des agrégés, car nous savons tous que les travaux scientifiques n'abondent pas parmi nous. Bien plus, très peu de Canadiens Français appartiennent aux différentes sociétés ou associations scientifiques du pays, ou à celles qui nous visitent. C'est pourquoi dès le début, et depuis longtemps nous avons réclamé les concours comme le seul moyen d'encourager au travail la jeunesse Canadienne-Française, qui assurément, lorsqu'elle aura pris le goût et l'habitude du travail, pourra lutter avec avantage près de la jeunesse de langue anglaise. Et plus nous applaudissons à la nouvelle décision de la Faculté, plus nous nous sommes révoltés devant l'injustice commise. Comment, on demande aux uns de mettre flamberge au vent et de prouver leur valeur, tandis qu'à tel autre, il suffira de montrer patte blanche ? Cela est souverainement injuste et inadmissible.

La même loi pour tous. Et surtout la justice. Voilà ce que nous ne cesserons de demander.

30. Nous avons désapprouvé la nomination du Dr Gauthier, et ne croyez pas que nous soyions les seuls.

Cette nomination est blâmable parce que :

10. Elle a été faite par pure faveur et sans concours.

20. Blâmable, parceque les professeurs ont fait cette nomination dans l'intérêt du nouvel agrégé et non dans celui de la Faculté. Autrement ils auraient dû choisir celui qui, en hygiène, s'est créé une réputation méritée, et une position distinguée. Ils auraient dû offrir la chaire à celui qui pendant de longues années, s'est occupé spécialement d'hygiène, dans sa pratique et dans ses écrits ; celui qui a rédigé le seul journal d'hygiène que nous ayons en ce pays. Voilà un médecin dont la position eut fait taire tous les commentaires. Voilà celui, auquel, d'après vos principes, monsieur le Doyen, on eut dû offrir la chaire d'hygiène.

Et soyez persuadé qu'il n'eut pas cherché à se faire une réclame de sa nomination.

Mais enfin, pour mauvaise qu'elle soit, vous nous apprenez que cette nomination n'est pas encore définitive. Nous avons pourtant vu, il y a plus de deux mois, la lettre officielle qui lui annonçait sa